

DEMANDE DE PERMISSION D'OCCUPATION
DU DOMAINÉ PUBLIC POUR
DÉPÔT DE BENNE OU MATERIEL DE CHANTIER

Votre dossier complet doit être acheminé au service instructeur au minimum 3 semaines avant la date prévisionnelle d'intervention sur le domaine public.

DEMANDEUR :

Je soussigné(e), Mme – M. (rayer la mention inutile) Nom : Prénom :

en qualité de : propriétaire, locataire Tél. : Mail :

Domicilié(e) :

Sollicite l'autorisation de déposer une benne sur le domaine public.

ENTREPRISE REALISANT LES TRAVAUX OU LIVRANT LE MATÉRIEL :

Nom :

Adresse :

Téléphone : Fax : Mail :

Responsable du chantier :

Numéro de SIRET :

LIEU DES TRAVAUX :

Adresse des travaux :

Références du permis de construire ou déclaration de travaux, s'il y a lieu :

Fournir un plan/croquis de l'emplacement demandé

(En l'absence de cette pièce le dossier ne pourra être instruit)

CARACTERISTIQUES :

Dimensions de la benne (L x l) :

.....

Date de début du chantier : Date de fin de chantier
.....

Nombre d'emplacement(s) de stationnement neutralisé(s)
.....

L'occupation du domaine public se fera uniquement après autorisation de la commune et des services qui ont la compétence sur la voie concernée (MACS à Saint Vincent de Tyrosse ou UTD à Soustons). Se référer au lexique des compétences voirie.

Pour mémoire, la signalisation réglementaire y compris la matérialisation de l'interdiction de stationnement est à la charge du pétitionnaire.

Date et signature du demandeur :

La demande est à déposer à la mairie ou est à envoyer :

- par mail à mairie@angresse.fr
- par voie postale au 183 avenue de la Mairie 40150 Angresse